

Le 4 février 2016

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU CHOLETAIS

N/réf : 2014-08 FJ/MLG

Dossier suivi par Mme BOUFFANDEAU-FOUCHAUX

Tél.: 02.44.09.26.66

Objet : Information

Lettre recommandée avec accusé de réception

Monsieur Frédéric BARDEAU
24 Rue Maurice Ravel
49340 TREMENTINES

Monsieur,

En votre qualité de coordinateur du collectif de Trémentines, dont l'objet affiché serait de défendre les intérêts de Madame DURET, je me dois aujourd'hui d'attirer votre attention sur les conséquences intolérables de vos agissements.

Votre collectif a notamment diffusé aux résidents de l'EHPAD un tract daté du 31 octobre dernier de manière nominative et sous pli fermé non affranchi.

Son contenu polémique et à charge développe un véritable réquisitoire contre la gestion de l'établissement et cherche à impliquer directement des personnes âgées et fragiles en les associant à un problème qui ne les concerne en rien.

Au-delà de la brutalité du procédé, je m'interroge sur la considération qu'un collectif composé de soit disant professionnels de la gérontologie peut avoir pour des personnes âgées qu'il n'hésite pas à instrumentaliser dans la poursuite d'un but à l'évidence politique de même que sur sa considération des personnels qu'il n'hésite pas davantage à rendre complices de cette diffusion interne pour obtenir des informations nominatives et confidentielles qui relèvent du secret professionnel, l'exposant ainsi à des sanctions.

Le CIAS a été saisi par des familles de résidents furieuses de cette manipulation de leur parent qui a entraîné confusion et inquiétude chez les personnes âgées.

J'envisage de saisir le Procureur de la République de ces faits de maltraitance que je vous demande de faire cesser. Ces agissements nuisent à la sérénité dont ces personnes âgées ont besoin au quotidien et ne sauraient être tolérés plus longtemps.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

NOUVELLE ADRESSE

Hôtel d'Agglomération
BP 62111 - 49321 CHOLET Cedex
Tél : 02 44 09 25 00 - Fax : 02 44 09 25 08

Le Président
Par déléguation, le Vice-Président
Marc GENTAL

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CHANTELOUP LES BOIS - CHOLET - LA ROMAGNE - LA SÉGUINIÈRE - LA TESSOUALLE - LE MAY SUR ÈVRE - MAZIÈRES EN MAUGES
NUAILLÉ - ST CHRISTOPHE DU BOIS - ST LÉGER SOUS CHOLET - TOUTLEMONDE - TRÉMENTINES - VEZINS